GLOBALEX

GlobaLex

© GlobaLex

Titre

GlobaLex

Auteur(s)

Hauser Global Law School Program et Guarini Institute for Global Legal Studies

Lucie Olejnikova, rédactrice en chef

Éditeur(s)

New York University School of Law

Support

Ressource Internet

Type de document

Banque de données

Source du droit

Doctrine
Jurisprudence
Législation

Domaines du droit

Droit des pays étrangers (généralités)
Droit international et européen
Droit comparé et grands systèmes de droit

Contenu

GlobaLex est un site internet gratuit proposant des guides de recherche en droit international, en droit comparé et en droit étranger.

Il s'agit le plus souvent d'articles synthétiques, présentant un sujet ou le système juridique d'un pays, avec des liens vers les sites ou les documents cités.

Type de classement

GlobaLex propose quatre listes d'articles :

- International Law : pages consacrées au droit international public et privé (classement par sujet)
- Comparative Law : pages consacrées au droit comparé (classement par sujet)
- Foreign Law : pages consacrées aux systèmes juridiques de la quasi totalité des pays du monde (classement alphabétique) par pays)
- Tools for Developing Collections : pages outils à destination des bibliothécaires qui souhaitent développer une collection en droit international ou en droit étranger.

Clefs d'utilisation

GlobaLex propose deux modes de recherche simples :

- une navigation dans l'arborescence des pages à partir des 4 listes d'articles ci-dessus,

- un moteur de recherche Google restreint aux pages de GlobaLex pour chercher par mot-clé.

Les articles présentent toujours leur version actualisée mais les versions antérieures sont également disponibles en lien.

Une présentation de la base est disponible **ici**.

Liens

https://www.nyulawglobal.org/globalex/

Fiche réalisée par : Mathilde GUENOT (Bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole), le 31/10/2013
Mise à jour : Mathilde GUENOT (Bibliothèques de l'Université Toulouse Capitole), le 27/08/2025

Conditions d'utilisation

Les fiches issues des "Ressources documentaires" et des "Ressources pédagogiques" du Jurisguide sont sous contrat Creative Commons

Vous êtes libres :

- de reproduire, distribuer et communiquer cette création au public
- de modifier cette création

selon les conditions suivantes :

Paternité
Vous devez citer le nom de l'auteur original de la manière indiquée par l'auteur de l'oeuvre ou le titulaire des droits qui vous confère cette autorisation (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'ils vous soutiennent ou approuvent votre utilisation de l'oeuvre).

Pas d'utilisation commerciale
Vous n'avez pas le droit d'utiliser cette création à des fins commerciales.

Partage des conditions à l'identique
Si vous modifiez, transformez ou adaptez cette création, vous n'avez le droit de distribuer la création qui en résulte que sous un contrat identique à celui-ci.

Ce qui précède n'affecte en rien vos droits en tant qu'utilisateur (exceptions au droit d'auteur : copies réservées à l'usage du copiste, courtes citations, parodie...)
Pour la version intégrale du contrat : voir le code juridique Creative commons.